proprement dite sera plus complète, plus puissante; ici, avec des moyens moins parfaits, l'artiste atteint plus avant dans l'âme du spectateur; il communique plus directement avec lui, l'intéresse davantage peut-être, en lui laissant voir l'homme sous l'artiste, la pensée sous l'œuvre qu'elle domine. Les yeux se tournent vers chaque objet, surpris et ravis de leur surprise, intéressés, égayés par l'incessante nouveauté du spectacle. »

Qu'on nous pardonne ce court préambule : nous passons immédiatement à l'examen du salonnet des aquarelles, en ne suivant d'autre ordre, comme nous l'avons fait pour la peinture à l'huile, que celui d'une promenade vagabonde à travers les œuvres exposées.

M Henri Bruyant, dans ses aquarelles sportives si joliment croquées, semble s'être inspiré d'un genre fort à la mode en Angleterre, et dans lequel Caldecott — mais à un point de vue plutôt caricatural—s'est illustré: *sur les jarrets*, *en famille* et *Retour du bois* sont réellement choses charmantes. Nous dirons autant de bien d'une tête d'homme finement crayonnée par M. Silas Broux.

Une très jolie page aussi, c'est *le Départ*, de M. Daniel Dave, où se remarque une recherche de l'*effet général* jointe à une attentive préoccupation de la couleur. La scène est charmante, au surplus. Nous sommes à la fin du siècle dernier ; les chemins de fer attendront longtemps encore Georges Stéphenson; un incroyable invite une merveilleuse à monter en berline. Une nature hivernale, aux tonalités blanches, encadre cette scène. Il y a là des effets de neige très réussis ; le ciel est d'un lavis extraordinairement lumineux.

Signalons les peintures sur porcelaine de Mm Marie Dalmar, dont la meilleure est son *Hymne de Noël*, et le *Printemps à Venise*, une jolie peinture à la cire, dans une note bien italienne, de M. d'Alheim.

Exact comme ressemblance, mais bien peu vivant et sans grande expression le portrait de la Patti, par M. De Coninck. Des trois aquarelles de M. Henri Duhem, nous préférons son *Automne*, où il y a de l'espace, de l'air et une saine lumière.

Détaille, comme Protais et Neuville, compte parmi nos meilleurs peintres de bataille : comme eux, il est bien français ; français de style, français de cœur. On sent vibrer en ses œuvres l'âme de la Patrie, mais si vous y recherchez les traditions étriquées de la scholastique classique et les traces d'un idéal de convention, vous perdrez votre temps et vos peines. Détaille est un moderne, qui s'est carrément affranchi de tout vasselage soi-disant artistique. Les *Tirailleurs algériens*, qui figurent parmi les aquarelles du salon de Roubaix, sont traités dans une gamme sobre et discrète, mais pleine de vigueur et de précision.

Un très-beau talent aussi que celui de M. François Flameng, dans la touche de qui l'on reconnaît les principes de Cabanel et de J. P. Laurens : bien qu'il y ait un peu de dûreté dans les lignes, *au Cirque* est néanmoins une œuvre bien digne d'attention. Elle est très naturelle et fort charmante, ma foi, cette écuyère, à la jupe de gaze bouffante, qui se repose en « tournant lentement en rond » comme disait feu Gavarni : on a bien l'impression de la foule qui grouille, là-bas, sur les gradins de l'amphithéâtre; par le procédé, c'est presque de l'impressionnisme dans l'aquarelle. Mais ce que nous ne comprenons pas, c'est l'étrange croupe du cheval.

Un coin du Bois de Boulogne, tel est le titre que Mme Francin a donné à l'interprétation distinguée d'un joli coin de nature. Que ce soit la le bois de Boulogne ou la forêt de Fontainebleau, ce dessous de futaie est plein de vie et de fraîcheur. D'un bon coloris, le *Paysan* de Mme Grandvoinet. M. Ghesquier a trois aquarelles: une *Cour de ferme* à Mons-en-Barœul, sérieusement observée, une vue minutieusement prise de Rosendaël, et la *Foire sur la Grand'Place de Roubaix*; cette dernière page ne manque pas de relief: la caractéristique flèche et les clochetons dentelés de l'église Saint-Martin se profilent heureusement dans un bon ciel.

Les aptitudes de M. Armand Heins sont multiples : aquarelliste ou aquafortiste à volonté. Sa pointe est étourdissante et ne connaît pas d'obstacles. Voyez ces huit eaux-fortes groupées dans un même cadre : Quelle puissance et quelle finesse en même temps — surtout dans ce délicieux coin de Gand, le long du canal, où nous reconnaissons sans peine l'archaïque et hospitalière demeure de notre éminent confrère du *Bien Public*, M. Guillaume Verspeyen. Les aquarelles de M Heins sont non moins bien traitées, surtout sa *Marine*, une vue de La Panne dans une note absolument sincère quant à la plage, l'eau, le ciel, et jusqu'à ces bâteaux de pêcheurs de ferme et de voilure toutes particulières.

M. Givry expose un bon effet de soir au Tréport; il y a beaucoup de profondeur dans cette mer qui fuit à l'horizon ; le ciel a de fines colorations, d'une touche très légère. Signalons aussi le charmant écran monté de Mme Largillière-Gaberel, les pêches d'un exquis velouté de Mme Lemercier de Neuville, les superbes fleurs et jardinières de Mlles Céline Lesage et Gabrielle Magnin, l'aimable envoi dans le même genre de Mlle Malandrin, les bonnes études rurales de M. Maréchal, les Mauresques si joliment croquées à la plume par M. Pesne, les remarquables émaux de MM. Lucien et Lucien-Constant Penet, — la *Femme au coffret* surtout, d'un cachet bien antique, et la délicate fantaisie de Mlle Rieger.

Le très beau dessin de Mlle Koch, la *Joconde*, d'après le célèbre tableau du musée du Louvre, mérite une mention spéciale : c'est plus qu'une copie, c'est une interprétation personnelle. Très viril le talent de Mlle Gabrielle Le Sage : cette artiste a une façon particulière, large et vibrante, qui rappelle les procédés de la peinture à l'huile, de traiter l'aquarelle. Et comme ses sujets sont poétiquement choisis! Quoi de plus suggestif et de plus caractéristique que ces vieilles maisons sur l'eau, à Quimper, qui, avec leurs baies noires trouant les murailles, rappelleraient certaines villes d'Italie — n'étaient le ciel et l'eau. Nous retrouvons le même cachet, vigoureux et original, dans les *Bords de l'Yevrette*, à Bourges. Les branlantes mâsures surplombent pittoresquement, dans une crudité de tons voulue, en plein air et en pleine lumière, le ruisselet aux teintes bien nuancées.

Le *Soir au bord de l'étang*, de M. Lutscher, se signale par l'abondance du détail : la nudité du terrain est rendue en d'exactes tonalités hivernales. Qu'attendent donc ces deux officiers de chasseurs à cheval, que M. Massol de Rebetz a si crânement campés dans son aquarelle intitulée : *Ne vois-tu rien venir?* C'est joli, fin et délicat au possible. Le *passage de route*, du même artiste, a beaucoup de profondeur, mais un des chevaux s'enlève de façon bien disgracieuse.

Bien que se ressentant des souvenirs de l'école italienne, la *fillette jouant avec un chat*, de M. Richomme, réminiscence d'un art suranné, se signale par le soin extrême du détail. Les superbes fleurs et vases de M. Rivoire dénotent un aquarelliste de force respectable

Madame la baronne Nathaniel de Rothschild est une habituée des salons de Roubaix : elle a le secret des transparences, des finesses et des légèretés de tons qui sont si bien du domaine de l'aquarelle. Voyez ces deux vues de Hollande: comme c'est joli et vrai ! Ce ciel s'approprie merveilleusement à la nature néerlandaise; elle est vraiment fluide cette eau qui reflète la silhouette du vieux moulin ; elle est réjouissante pour l'œil cette accumulation de toits rouges, si nettement dessinés, où la multiplicité du détail, loin d'énerver l'artiste, accuse en elle une heureuse compréhension de l'ensemble. C'est gentil, d'une observation sincère, et dans une note absolument poétique. Dans un tout autre genre, mais avec autant de vérité et de vie, est conçue la *Balmasse à Villefranche*, où éclate, en de claires fanfares, l'exubérance de la nature du midi.

Un mot en passant. Mme de Rothschild ne se contente pas d'exposer : comme les années précédentes, elle a voulu contribuer au succès de la Tombola, en lui envoyant un remarquable pastel, de Edmond Yon. Nous sommes à Cayeux-sur-mer. Tout un drame se prépare; une trombe épouvantable, annoncée par un ciel sinistre, va s'abattre sur le village. Les avant-plans, qui s'avancent vers la mer, sont de toute beauté, et enlevés, comme la page entière d'ailleurs, avec une verve étonnante.

Une mention aux roses exquises et aux accessoires si bien traités de Mme Salard : *Ses pêches et raisins* ont aussi des tentations capiteuses. Le numéro 324 du catalogue annonce quatre vues de Venise : nous les avons vainement cherchées, mais nous avons trouvé quatre vues de Suisse qui constituent une charmante série d'impressions de voyage. Auteur : M. Bruno de Simpel.

M. Van Acker reste invinciblement attiré par le charme des plages et des dunes de l'extrême West-Flandre. Il excelle à traduire, en gammes claires, l'animation et la bigarrure des stations balnéaires. Ces joueuses de croquet, qui se divertissent aux environs des écluses peu parfumées d'Heyst sur-Mer, ont des tonalités criardes qui tranchent bruyamment sur l'uniformité grise de la plage. Son *crépuscule* est une étude gentille : une jeune fille, à la tombée du jour, chevauche sur un aliboron, précédée et suivie de ces inénarrables âniers heystois, auprès desquels ceux de la rue du Caire représentaient la civilisation la plus raffinée : la plage est magnifique, avec, à l'horizon, ces petites voiles éclairées par le couchant. *Knocke*, enfin, nous apparaît avec sa vieille église, ses toitures aux teintes sombres, ses paysannes du crû — à deux pas de ce sentier exquis, aujourd'hui gâté par un affreux chemin de fer vicinal, qui ramène à Heyst à travers les dunes et les oseraies.

Très bon le fusain de M. Tony Vergnolet. Nous aimons beaucoup aussi, en dépit de ses tonalités violentes, son *Crépuscule*; le ciel et l'eau vibrent, et les arbres découpent vigoureusement dans l'espace leurs nocturnes et étranges silhouettes. Signalons enfin le magnifique envoi de M. Alphonse Leroy. La *Pantomine italienne*, d'après le tableau si connu de Watteau, est une gravure d'une netteté, d'un serré, d'une finesse admirables. Son dessin pour la gravure, d'après le *Radeau de la Méduse* de Géricault, est non moins remarquable. On a tout dit sur ce tableau qui, pour l'époque où il fut produit, constituait une véritable révolution.

∴

Nous n'avons malheureusement que fort peu de chose à dire de la sculpture — cet art décoratif par excellence, comme on l'a si justement remarqué. Le nombre des envois est restreint, trop restreint : et il serait hautement à désirer que notre brillante école de statuaire contemporaine fût, à l'avenir, plus amplement représentée dans une ville de l'importance de Roubaix.

La statuette en bronze de M. Pierre Catteau, bien connue des Roubaisiens, reste un des plus beaux morceaux de sculpture du salon : aussi ne reviendrons-nous pas sur les éloges mérités que d'autres ont décernés, avant nous, à son auteur, M. Alphonse Cordonnier. C'est l'œuvre d'un artiste épris de son art, et d'un tempérament vigoureux. Superbes, les bronzes de M. Bonheur, *le taureau et la vache* surtout, d'une incontestable vitalité et d'une réelle correction de style.

Le *Buste en terre cuite XVIe siècle*, de M. Alphonse Cordonnier, est une petite merveille de grâce et d'élégance, d'une pureté de ligne absolue et d'un modelé puissant. M. Joire expose une bonne étude de cheval. Quant à *Fleur des champs*, de M, Mulot, on ne peut rien rêver de plus exquis : l'expression de cette jeune fille est délicieusement modeste, le calme reposé des traits dénote une âme tranquille et pure : au point de vue du faire, l'œuvre ne laisse rien à désirer ; le modelé est d'une remarquable finesse.

Le Chien danois, de M. Peyrol, magnifiquement campé, atteste d'éminentes qualités d'observation: on ne pouvait traiter dans une note plus sincère et plus artistique un tel sujet. Très-bon le médaillon en bronze, *Roger Delaleu*, de M. Varenne. Son *Saint-Jean-Baptiste*, un plâtre qui a figuré au Salon de Paris de 1886, rend bien la saisissante impression de la mort violente.

∴

Nous voici au terme de notre visite, trop rapide encore, au hall de la rue de l'Alouette. Notre impression, nous la résumions dès le premier jour, en affirmant que le salon de Roubaix était bien au-dessus de la moyenne des salons régionaux, et qu'une indéniable pensée d'art, indépendante des coteries et des écoles, l'imprégnait dans son ensemble. Nous n'avons rien à retirer de ce jugement, et nous sommes heureux de constater que le public l'ait largement ratifié

Aux artistes, à nos artistes du Nord surtout qui ont si vaillamment donné, nous disons : courage ! Qu'ils se groupent; qu'ils syndiquent leurs forces et leurs énergies ; qu'ils travaillent résolument, pour leur part, à l'avènement de ce véritable art national, basé sur la variété et l'individualité, qui, par la disparition du caractère exclusif et uniforme de l'Ecole, classera définitivement la France au premier rang des nations artistiques !

Quel superbe champ d'action offert à l'activité dévorante et tourmentée de nos jeunes gens, à l'expérience et à la maturité de tant de peintres qui font le légitime orgueil de notre région !

En avant, donc !

Et, en terminant, saluons la Société artistique pour l'ardeur infatigable qu'elle apporte dans l'accomplissement de la noble mission qu'elle a assumée; félicitons-la des magnifiques succès obtenus, présage certain de nouveaux triomphes dans l'avenir ; rendons particulièrement hommage à M. le président Devillars, dont l'intelligent dévoûment est au-dessus de tout éloge.

MAX BONNARD.

Tribunal correctionnel de Lille

Audience du mercredi 5 novembre

Président : M. HEDDE, vice-président

Outrages — Comparaît devant le tribunal, sous l'inculpation d'outrages envers un agent, la femme Jean-Baptiste portant le prénom d'Odile ; elle habite Tourcoing et déclare n'avoir jamais été condamnée ; ce qui est exact.

— Vous reconnaissez avoir été grossière envers l'agent qui vous a dressé procès-verbal ?... lui demande le Président.

— Pour ça, oui, Monsieur le Président, je ne le nie pas : mais comment voulez-vous ? ... je suis insulté par M. l'agent qui me maltraite et me traite de s...pe! je lui réponds : quelle est l'honnête femme qui n'en aurait pas fait autant ? Je lui ai dit que je l'em...

M. le Président. — Cependant, l'agent déclare qu'il ne vous a pas adressé d'injure.

Odile. — Oh!... est-il possible... Il n'est pas venu ici, parce qu'il n'ose pas. S'il y était, il n'oserait pas me dédire. Il me dédirait que je lui aurais vite flanqué un soufflet.

La prévenue, qui paraît être au comble de l'exaspération, accompagne ces dernières paroles d'un geste éloquent.

M. le Président. — Oui, en effet, vous nous donnez en ce moment, un échantillon de la vivacité de votre tempérament.

La prévenue. — Ah ! si vous saviez, M. le Président, je suis dans un état... Rien qu'en y pensant, je m'énerve...

Odile Jean-Baptiste est condamnée à six jours d'emprisonnement.

— Bonte Etienne, de Tourcoing, a aussi adressé quelques épithètes malsonnantes à un representant de l'autorité. Il dit, lui, ne plus se souvenir de rien, en raison de son état d'ivresse. Coût : Six jours et cinq francs d'amende.

Même délit. — Si l'on en croit le procès-verbal des preposés de douane, les inculpés Delplanque et Delecluse auraient essayé, rue de la Vigne, à Roubaix, de tirer de leurs mains deux fraudeurs arrêtés et les auraient menacés d'en référer à l'autorité supérieure pour les faire casser.

Delecluse, l'un des prévenus, revient par opposition à un jugement par défaut qui les a condamnés chacun à cinq cents francs d'amende. Ils contestent aujourd'hui le rapport des douaniers.

Le Tribunal remet à quinzaine pour procéder à l'audition de ces derniers. Me CONFORME.

PETITE CORRESPONDANCE

A. B. à Wasquehal. — Vous êtes obligé, d'après la loi, de faire de nouveau trois soumissions.

R. T. à Tourcoing. — Cette question est du ressort de la Justice de Paix.

CONSEIL MUNICIPAL DE WATTRELOS

Séance du mercredi 5 novembre 1890

La séance est ouverte à 5 h. 45, sous la présidence de M. Leuridan-Noclin, maire.

Présents : MM. Delmarle-Dupont et Henri Pollet, adjoints; Pierre Boute. Spriet-Dassonville, Carlos Lepers, Jean-Baptiste Flipot, Dubrulle-Dillies, Flipot-Doutreligne, Pierre Vanhoutte, Emile Jubaru, Hien-Dubois, Abel Hazebrouck, Pierre Dhalluin, Leruste-Gallois, Lefèvre-Delcroix, Jean-Baptiste Dubus, Louis Delcroix, Ferdinand Béghin, Adolphe Carnin, Louis Deleneste, Edouard Delplanque.

Absents : MM. Jean-Baptiste Quennoy, Lorfebvre-Simon, Jean Castel, Droulers-Leridant, Jean-Baptiste Debouvry.

M. LE SECRÉTAIRE donne lecture des procès-verbaux des séances du 6 août et 10 septembre 1890, qui sont adoptés sans observations.

Questions diverses

Le Conseil donne un avis favorable à une demande de soutien de famille, formulée par un soldat du 27e régiment d'artillerie, Achille Blain, dont le père est ouvrier tisserand et est le seul soutien de cinq enfants.

L'ordre du jour appelle la nomination de délégués du Conseil à l'effet de réviser, avec M. le Maire et le délégué de M. le Préfet du Nord, les listes électorales pour l'année 1891. Les membres sortants de l'année 1890 sont réélus, ce sont : MM. Spriet Dassonville, pour le contre, Louis Delcroix, pour le hameau du Crétinier et Delmarre-Dupont, pour celui du Beaulieu.

On procède ensuite à l'élection de six conseillers délégués pour être adjoints à ces commissions, afin de juger les réclamations qui pourraient être faites relativement à cette révision. Sont élus : MM. Pierre Boute et Pierre Vanhoutte, pour le centre ; Jean Castel et Ferdinand Béghin pour le Crétinier ; Leruste-Gallois et Jean-Baptiste Dubus pour le Beaulieu.

Le Conseil homologue le budget des ressources des travaux et des dépenses des chemins vicinaux ordinaires pour l'année 1891, s'élevant à la somme de 29.033 francs et dressé par le service vicinal.

Il vote un supplément de crédit de 280 fr. 41 pour l'année 1890 et destiné à payer les frais d'habillement du nouveau garde-champêtre, de la fête du 14 juillet, d'imprimés divers, etc.

Il décide qu'il n'y a pas lieu de pourvoir à la dépense exigée par les formalités de purge pour l'acquisition d'une parcelle de terrain destinée à redresser le chemin de grande communication n° 11 de Leers à Bousbecque.

M. LE MAIRE donne lecture d'une lettre de M. le Préfet du Nord par laquelle il avise le Conseil que M. le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts l'a informé que le vote d'un emprunt de 6.000 francs était nécessaire pour pourvoir aux travaux d'agrandissement de l'école de garçons du Crétinier. Cette question est adoptée.

Le chemin de la vieille place au Crétinier

M. LE MAIRE communique au Conseil une lettre de M. le Préfet du Nord qui approuve le rapport de M. l'agent-voyer cantonnal, concernant la construction du pavage, d'une partie de 270 mètres de longueur du chemin vicinal ordinaire n° 7 dit du Crétinier et dont les dépenses, montant à la somme de 7.900 francs, sont imputables à l'excédent de recettes de chemins vicinaux.

M. DELCROIX. — Etant donnée la petite étendue du projet, la somme que l'on nous propose me paraît trop élevée.

M. LE MAIRE. — Nous n'avons rien à craindre, puisque les travaux doivent être mis en adjudication.

M. DELCROIX. — Il me semble que pour la somme de 8.000 francs on pourrait paver toute la longueur de la route : si pour 270 mètres on demande un pareil crédit, que coûtera la route entière ? C'est une question qu'il y a lieu d'étudier.

M. LE SECRÉTAIRE. — Je trouve également ce chiffre par trop exagéré.

M. DELCROIX. - Si mes renseignements sont exacts tout le parcours de la route ne doit pas excéder 450 mètres et j'en reviens toujours à dire qu'avec un devis aussi élevé on pourrait arriver à couvrir les frais de pavage de la route entière.

M. J.-B. FLIPOT. — Les travaux dont on parle sont ils exécutés et payés au mètre?

M. LE MAIRE. — Assurément ; nous ne pouvons pas être lésés dans nos intérêts ; d'ailleurs l'administration est là pour veiller à ce que les travaux soient correctements faits.

M. BÉGHIN. — Pendant qu'on agite la question des routes pourquoi ne pense-t-on pas au chemin vicinal de la Marlière ? Les habitants de ce quartier méritent autant que les autres que l'on s'occupe d'eux et on ne fait pas bien de constamment mettre en avant le hameau du Crétinier ; tous les habitants doivent être places au même rang.

M. DELCROIX. — Je ferai remarquer à M. Béghin que le chemin de la Marlière est bien moins fréquenté que celui du Crétinier.

M. SPRIET-DASSONVILLE. — Je le crois bien, il n'y a même pas de comparaison à établir.

M. DUBUS. — Et le bas chemin quand le Conseil voudra-t-il y penser?

M. BÉGHIN. — Celui-là n'est pas un chemin vicinal, parconséquent il ne vient pas en première ligne, les autres passent avant.

M. LE MAIRE. — On ne peut pas tout faire en même temps. J'avoue que des réparations urgentes s'imposent à la plupart de nos chemins; nous y songerons.

M. HIEN. — Pour revenir à la question, si on trouve le devis de 8000 francs trop élevé, il suffira de demander un nouveau devis à l'agent-voyer cantonal.

M. SPRIET-DASSONVILLE. — C'est la seule solution qui soit acceptable, car c'est un mauvais système de laisser faire des devis trop élevés.

M. BÉGHIN. — C'est cela; et, qu'en même temps, on demande à l'agent-voyer quels frais entraînerait l'exécution des travaux pour toutes les routes de la commune en mauvais état.

M. LE MAIRE. — Si le Conseil le désire, j'ajournerai la question.

Plusieurs conseillers : Non, non ; bornons-nous à réclamer un nouveau devis.

M. DHALLUIN. — En faisant exécuter les travaux le plus tôt possible, nous aurions peut-être un rabais plus considérable, par suite du peu d'occupations qu'ont généralement les entrepreneurs pendant l'hiver.

M. LE MAIRE. — Si le Conseil vote les crédits demandés, on pourrait mettre le projet en adjudication et le présenter dès maintenant à l'approbation de M. le Préfet du Nord, car voilà assez longtemps que cette question est pendante.

Le Conseil émet un avis favorable.

La question de l'éclairage

M. LE MAIRE. — J'ai reçu une pétition signée de nombreux habitants des hameaux du Touquet et du Sapin-Vert, demandant qu'on éclaire ces quartiers.

M. POLLET. — Puisque la question du gaz est agitée, je crois devoir formuler une plainte contre cette administration. Depuis quelque temps l'éclairage est absolument défectueux dans toute la commune. Tout le monde se plaint et pour ma part je connais bon nombre de personnes qui vont abandonner cet éclairage si un tel état de choses persiste. Hier soir encore, tout le quartier de la vieille Place était sans gaz et il s'en est trouvé d'autres encore. Je pense qu'il serait bon que l'administration formulât une plainte à qui de droit.

M. BÉGHIN. — Ce que dit M. Pollet est exact et le fait qui s'est passé à la vieille Place hier au soir a été presque général dans la commune.

M. DHALLUIN. — Pour ma part, j'ai déjà fait de nombreuses réclamations à ce sujet, car je trouve l'éclairage très mauvais. Ensuite il est pratiqué d'une façon ridicule : ainsi, on allume les réverbères beaucoup trop tôt et on les éteint le soir au moment où on en a besoin.

M. FLIPOT. — C'est bien du Crétinier au Sapin Vert que l'on veut parler ?

M. LE MAIRE. — Oui, cet endroit est d'ailleurs très fréquenté.

M. BÉGHIN. — Cette demande est juste et tout le monde s'y associera.

M. LE SECRÉTAIRE. — Il y a là une question de sécurité publique. Beaucoup de personnes se plaignent à juste titre du manque d'éclairage de ce côté.

M. FLIPO. — Je profiterai de l'occasion pour faire observer que les habitants du hameau de St-Liévin demandent qu'on installe deux ou trois nouveaux becs de gaz, depuis la ferme Salembier jusqu'à la place de St-Liévin,

M. VANHOUTTE. — Il y a, sur ce chemin, un nombre considérable de piétons et beaucoup de gens, le soir venu, n'osent y passer et sont obligés, faute d'éclairage, de faire un détour très grand pour rentrer chez eux.

M. HIEN. — Pour ma part, je réclamerai la même chose pour le hameau de la Polissoire.

M. POLLET. — Mais il n'y a pas de route à cet endroit.

M. HIEN. — Je vous demande pardon. Il y a là un chemin et une agglomération très importante. On doit s'occuper autant des habitants de la Polissoire que des autres.

M. LE MAIRE. — Avant d'éclairer les sentiers, occupons nous des grandes routes.

M. DHALLUIN. — Ne vaudrait-il pas mieux nommer une commission qui entrerait en pourparlers avec la compagnie Desclée, de Roubaix, et lui ferait part des nombreuses réclamations suscitées par le mauvais fonctionnement de l'éclairage.

M. LE MAIRE. — Si on le désire, je ne demande pas mieux.

M. DELCROIX. — Je propose de confier cette mission à MM. Adolphe Carnin, Béghin et Pierre Vanhoutte.

Les trois acceptent-ils cette charge.

Le Conseil décide que les intéressés s'enquerront auprès de la Compagnie du gaz des moyens qui pourraient être employés pour donner satisfaction aux réclamations des habitants des hameaux.

Questions diverses

M. LE MAIRE donne lecture de deux lettres, l'une de M. Pollet, instituteur-adjoint au Crétinier, et l'autre de M. Birembeaux, instituteur-adjoint au Touquet, par laquelle ils prient le conseil de leur accorder une indemnité de logement.

M. LE MAIRE. — Comment se fait-il que M. Birembeaux, qui est à Wattrelos depuis quelque temps déjà, nous adresse seulement aujourd'hui une demande de cette nature ?

M. CARNIN. — C'est qu'il ignorait que ce droit lui était acquis.

M. LE MAIRE. — N'est-il pas logé dans l'école avec l'instituteur ?

M. CARNIN. — Non, il prend pension et a sa chambre dans un estaminet voisin.

M. BÉGHIN. — Il faut faire pour cet adjoint, ce qu'on a fait pour les autres.

L'indemnité sollicitée est accordée à l'unanimité.

Il donne ensuite lecture d'une lettre adressée au Conseil par M. Emile Lepers-Hespel, habitant Herseaux, qui demande que l'administration municipale de Wattrelos fasse empierrer le sentier allant de la rue d'Audenaerde au Chemin de la Plume. Ce sentier est fort fréquenté par les ouvriers qui se rendent aux usines et pendant une grande partie de l'hiver il est impraticable.

M. VANHOUTTE. — Je ne m'explique pas comment on adresse une demande comme celle-là ; ce sentier n'est pas notre propriété, il appartient à un particulier et ce n'est pas à nous à nous occuper de son entretien.

M. DHALLUIN. — C'est évident; il n'y a qu'a renvoyer la lettre au signataire aux fins de non recevoir.

M. SPRIET. — On vient de parler d'entretien de routes, mais sait-on qu'il en est une dont l'urgence est de première nécessité : je veux parler des Hautes-Voies, où il passe par jour plus de trois mille personnes. Ne pourrait-on pas faire amener quelques tombereaux de machefer pour combler les trous, surtout aux abords de la fabrique Leclercq? Voilà qui est nécessaire.

M. DHALLUIN. — Il y a, en ce moment, vingt tombereaux de scories à la fabrique de pétrole; si l'administration veut me donner des hommes et des moyens de transport, je me charge de faire faire le nécessaire.

M. LE MAIRE. — N'exigez pas tout d'un seul coup; chaque chose viendra en son temps.

L'armement des gardes-champêtres

M. LE MAIRE. — J'ai à faire au Conseil une proposition que j'estime urgente. Les malfaiteurs deviennent de plus en plus nombreux le long de la frontière; les attaques nocturnes se multiplient et il ne se passe pas de jours qu'un fait nouveau ne vienne justifier ce que j'avance. Il y a quelques jours, un de nos gardes a été maltraité par des individus dont il a eu beaucoup de mal à se défendre, n'ayant sur lui aucune arme. Afin d'assurer la sécurité de nos gardes, je vous proposerai de voter un crédit nécessaire à l'achat de revolvers et d'étuis.

M. POLLET. — A combien s'élèverait cette dépense qui est réellement nécessaire?

M. LE MAIRE. — Je ne sais pas exactement, mais je pense qu'avec une somme de 35 à 40 francs par tête, nous pourrions avoir une arme suffisante.

M. FLIPOT — Cette idée est excellente et il y a longtemps qu'on aurait du l'émettre.

M. LE MAIRE. — Je propose de voter un crédit de 160 francs pour cet achat.

La question mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'Ecole de garçons du Crétinier

M. LE MAIRE communique au Conseil une lettre de M. Lagache, charpentier-menuisier au Crétinier, chez qui est installée provisoirement une classe de garçons, en attendant qu'une classe soit construite à l'Ecole. Il demande que la commune lui alloue une somme de 25 francs par mois à titre de dédommagement et fasse exécuter certains travaux en prévision des rigueurs de l'hiver.

M. DELCROIX. — Ce chiffre de 25 fr. me paraît un peu exagéré.

M. BÉGHIN. — Il faut bien dire que M. Lagache supporte de grands « dérangements » et qu'il faut lui tenir compte des dégâts que les enfants commettent dans son immeuble.

M. DHALLUIN. — Je crois qu'il vaudrait mieux charger la commission scolaire de s'assurer par elle même de ce qu'il y aurait lieu de faire. Ne vaudrait-il pas mieux insister auprès de M. le préfet pour que le projet de construction de l'école soit mis en adjudication à bref délai.

M. POLLET. — Le moment est mal choisi ; ce n'est pas à l'entrée de l'hiver qu'il convient de commencer ces travaux.

M. DELCROIX. — Puisque M. Lagache demande que la commune établisse à ses frais des cloisons, que M. le Maire s'entende avec lui pour savoir ce qu'il désire ; il pourrait faire lui-même le nécessaire.

M. LE MAIRE met cette proposition aux voix : elle est adoptée.

Questions diverses

M. LE MAIRE donne lecture d'une lettre de M. Lallemand, receveur municipal, qui sollicite une augmentation de traitement d'un dizième, ainsi que cela a été fait pour son prédécesseur, M. Poutry.

M. FLIPOT. — Quelle dépense cette augmentation amènera-t-elle ?

M. LE MAIRE. — Environ deux cents francs.

M. DELCROIX. — Ce n'est en somme qu'un droit que M. Lallemand réclame.

M. VANHOUTTE. — M. Poutry n'était pas né dans la commune et c'est bien le moins qu'on fasse, pour un enfant de Wattrelos, ce qu'on a fait pour un étranger. Adopté.

Après une courte discussion, relative à l'entretien des *marche-pieds*, le conseil décide de faire amener plusieurs wagons de pierres bleues de Tournai pour commencer de suite les travaux d'empierrement les plus urgents.

La séance est levée à 7 heures 50.

AU GRAND CAMÉLIA, *1, rue de la Gare, LILLE.* Maison de premier ordre et de confiance absolue, où les marchandises, toutes de première qualité, sont cotées avec un bénéfice modeste et toujours régulier. 24586d

DEMANDEZ PARTOUT LE
SAVON DES MILLE PARFUMS
Préparé par FERRAILLE Aîné
Croix, près Roubaix.
Savon exquis réunissant toutes les qualités qui constituent le meilleur des savons. 46600—23333

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille DUMONT-LECLERCQ qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Louis-Joseph DUMONT, entrepreneur, décédé accidentellement à Roubaix, le 4 novembre 1890, dans sa 33e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le vendredi 7 courant, à 9 heures, en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix. — L'assemblée rue de Bouvines, 39.

Les amis et connaissances de la famille Louis GENNEVOISE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Louis-Jules-François-Joseph GENNEVOISE, décédé à Roubaix, le 4 novembre 1890, à dans sa 47e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service, qui auront lieu le vendredi 7 novembre, à 8 heures, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le jeudi 6 dudit mois, à 4 heures — L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Collège, 35.

Les amis et connaissances de la famille François GRAVE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Aimé-Charles-Joseph GRAVE, concierge de l'Hôtel-Dieu, décédé à Roubaix le 4 novembre 1890, dans sa 37e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le vendredi 7 courant, à 8 heures 1/2, en l'église Notre-Dame, Roubaix. L'assemblée à l'Hôtel-Dieu.

Les amis et connaissances de la famille MASUREL-DEVIENNE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Rosine-Clémence DEVIENNE décédée à Roubaix, le 6 novembre 1890, dans sa 24e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le vendredi 7 courant, à 8 heures, aux Vigiles, qui seront chantées le même jour, à 4 heures, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le samedi 8 dudit mois, à 9 heures 1/2, en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, Grande-Rue, 214.

Un Obit solennel de 1re classe sera célébré en l'église paroissiale de St-Eloi (Blanc-ceau-Tourcoing), le lundi 10 novembre 1890, à 10 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Louis-Joseph BAUCARNÉ, député du Nord, membre du Conseil de fabrique de sa paroisse, membre de la Société de Saint-Vincent-de Paul, président honoraire du Cercle agricole de Lille, ancien membre de la Chambre consultative d'agriculture, chevalier de la Légion d'honneur, ancien maire de Croix, époux de Dame Hortense LEROUX pieusement décédé à Paris, le jeudi 24 novembre 1886 dans sa 73e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

L'HISTOIRE AU JOUR LE JOUR

6 NOVEMBRE 1632
LUTZEN

Ce jour-là, presque au même endroit où, 181 ans plus tard, nous devions remporter une grande victoire, Gustave-Adolphe et Wallenstein se trouvaient en présence, le premier avec 20,000 hommes, le second avec 30,000, du moins en comptant le corps de Pappemheim, qui était à Halle, à six lieues au Nord-Ouest derrière lui, et qu'il avait mandé en toute hâte. L'armée impériale était rangée derrière la route de Lutzen à Leipzig, dont ses mousquetaires occupaient le fossé, soutenus par une batterie de 7 pièces, l'infanterie au centre, la cavalerie aux ailes, sa droite appuyée à Lutzen et à une batterie de 14 pièces qui balayait la plaine, la gauche à un canal qui coupait la route. En face, du côté du Sud, l'armée suédoise sur deux lignes avec un corps de réserve en arrière, dans une disposition analogue, la gauche vis-à-vis de Lutzen, la droite au canal.

Jusqu'à midi, un brouillard intense avait tenu les deux armées immobiles; le soleil le dissipe enfin, Gustave se jette à genoux avec toute son armée, et la prière faite, les Suédois s'ébranlent. Au centre, ils emportent le fossé de la route, puis la batterie qui est derrière, mais les Impériaux reviennent à la charge, un terrible combat à l'arme blanche s'engage, les Suédois reculent sous le nombre, perdant la batterie et les fossés ; l'aile gauche plie également sous les boulets des 11 pièces placées près des moulins de Lutzen, mais à l'aile droite le Roi a tout enfoncé devant lui, et a mis en déroute l'aile gauche des Impériaux. Laissant à son général Horn le soin de l'achever, il s'élance vers sa gauche pour y établir le combat ; au moment où il passe sur le front du fossé, suivi d'un petit nombre de cavaliers, un caporal ennemi l'ajuste et lui casse le bras ; il veut poursuivre, une seconde balle l'atteint dans le dos, il tombe de cheval et, abandonné de son escorte, il expire sous les coups.

A cette nouvelle, une rage héroïque s'empare des Suédois, ils achèvent la déroute de l'aile gauche des Impériaux, se précipitent avec fureur sur leur aile droite, la renversent, s'emparent de la batterie de 13 pièces et la tournent contre les impériaux. Au centre, les fossés sont de nouveau franchis, la batterie de 7 pièces enlevée, des caissons de poudre qui éclatent derrière les Impériaux jettent le trouble et l'inquiétude parmi eux; la victoire des Suédois semble assurée lorsqu'appara